

# PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 29 JUIN 2018

L'an deux mil dix-huit, le 29 Juin à 20 heures 00 se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil Municipal de la Commune Les Barils, sous la présidence de *M. Philippe OBADIA, Maire Les Barils*, dûment convoqués.

**Présents** : MM. Patrick PAUCHET, Patrick JOUBERT, Gilles MARTIN, Michèle POTIER, Alain RATTIER, Bruno TRIBOY, Mauricette VERHULST-VUILLEMIN

**Absents excusés** : Hubert PRIVÉ, pouvoir à Philippe OBADIA, Alain BRUNET pouvoir à Patrick PAUCHET

**Secrétaire de séance** : Mauricette VERHULST-VUILLEMIN

*M. le Maire ouvre son 39<sup>ème</sup> conseil.*

## **Ordre du jour** :

- Approbation du dernier compte rendu

- Délibérations :

- Avis du Conseil Municipal sur l'intention de l'INSE d'engager une procédure de déclaration de projet du PLU pour mise en compatibilité avec le projet du groupe Pierre & Vacances –Center Parcs.

- Questions diverses

## **Approbation du dernier compte rendu**

Aucune remarque n'étant formulée, le compte rendu de la réunion précédente est adopté à l'unanimité des membres présents

## **- Avis du Conseil Municipal sur l'intention de l'INSE d'engager une procédure de déclaration de projet du PLU pour mise en compatibilité avec le projet du groupe Pierre & Vacances – Center Parcs.**

Monsieur le Maire expose :

Le groupe Pierre & Vacances envisage une extension et requalification importante de son site Center Parcs du Domaine des Bois Francs, installé sur les communes de Pullay et des Barils. Désormais abouti, le programme des développements et aménagements prévoit notamment une augmentation conséquente de l'offre d'hébergement, un remaniement du réseau de desserte et du stationnement interne au site, une reconfiguration du golf et une valorisation de la dimension animalière du Domaine. D'intérêt général à l'échelle non seulement de notre commune mais également, et plus largement, de l'ensemble de l'INSE et du sud du département de l'Eure, ce programme d'envergure est une chance pour nos territoires, et il nous incombe de veiller à son bon déroulement et aboutissement.

À cet effet, il convient que le PLU des Barils puisse évoluer pour rendre réalisable ce projet majeur pour l'attractivité touristique et le dynamisme socioéconomique de notre territoire.

Aussi, ainsi que m'en a informé son Président par courrier du 18 juin 2018, l'Interco Normandie Sud Eure s'apprête à engager une procédure de Déclaration de projet du PLU de notre commune afin de mettre en compatibilité ce dernier avec le projet du groupe Pierre & Vacances.

Parce qu'il est important que notre commune soutienne cette démarche, il vous est proposé de donner un avis favorable à la volonté de l'INSE d'engager cette procédure.

## **Entendu l'exposé du Maire, le Conseil municipal, à l'unanimité :**

- **Donne** un avis favorable au projet de l'Interco Normandie Sud Eure (INSE) d'engager une procédure de Déclaration de projet du PLU des Barils afin de mettre en compatibilité ce dernier avec le projet du groupe Pierre & Vacances – Center Parcs.
- **Dit** que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Président de l'INSE ;
- **Dit** que la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois.

## **Questions diverses**

- ✓ M. le Maire remercie toutes les personnes qui ont aidé à l'aménagement du terrain de boule de la Prairie.
- ✓ Les panneaux limitant la vitesse dans le lotissement de la Prairie ont été commandés.
- ✓ Il est rappelé l'organisation du 14 juillet : Cérémonie au monument aux Morts suivie d'un cocktail dans la cour de la salle Maurice Durey, remise des récompenses des maisons fleuries et lâcher de ballons.
- ✓ La rue du Cornet n'ayant pas été intégrée dans la compétence de l'INSE, les accotements dudit chemin devront être fauchés par la commune.
- ✓ Concernant les aboiements incessants de chiens d'une habitante, M. le Maire rappelle qu'il fait le nécessaire depuis 2 ans mais attend toujours l'aide de la Gendarmerie sur ce point précis. Un courriel vient d'être de nouveau adressé au Lieutenant Zago.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 20h45

**PROCHAIN CONSEIL VENDREDI 14 SEPTEMBRE**